



COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY ACCOMPAGNE ARGOS WITYU DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DU GROUPE ROUTIN, PRODUCTEUR FRANÇAIS DE SIROPS D'EXCEPTION ET D'INGRÉDIENTS POUR BOISSONS CRÉATIVES

Private Equity | 03/09/24 | Julien Aucomte Vincent Brenot Marie Danis Virginie Devos Alexandra Berg-Moussa Maxime Legourd Alexandre Dumortier François Richard Boris Léone-Robin Aurélien Micheli Charles Maurel Marie Edelstenne Sophie Faulcon Malvina Dahan Juliette Vachet Alix Kianpour Maëva Ammel Pierre Pérot Catherine Mintégui Antonia Raccat



August Debouzy accompagne Argos Wityu dans le cadre du premier investissement de son fonds de buy-out environnemental Argos Climate Action (Article 9 SFDR) en France avec l'acquisition d'une participation majoritaire dans le Groupe Routin.

Cette transaction marque le deuxième investissement d'Argos Climate Action en Europe. L'objectif du fonds est de créer des leaders du développement durable en Europe, visant à réduire l'intensité des émissions de carbone des entreprises de son portefeuille d'au moins 7,5 % par an.

Le management et les employés du groupe, Crédit Mutuel Equity et UI investissement réinvestiront aux côtés d'Argos Wityu.

Le groupe Routin est un producteur français de sirops d'exception et d'ingrédients pour boissons créatives. L'entreprise emploie plus de 240 personnes et son chiffre d'affaires 2023 a dépassé 115 millions d'euros. Le Groupe Routin accélère sa transition environnementale, en se concentrant sur la réduction des émissions de carbone, la conservation de l'eau et l'utilisation accrue des ingrédients naturels dans ses recettes.

L'équipe d'August Debouzy était composée de Julien Aucomte (associé), Maxime Legourd (avocat senior), François Richard (avocat senior), Sophie Faulcon (avocate), Juliette Vachet (avocate) pour les aspects corporate ; Renaud Christol (associé) et Maëva Ammel (avocate) en droit de la concurrence ; Alexandra Berg-Moussa (associée) et Aurélien Micheli (avocat senior) sur les aspects contractuels ; Pierre Pérot (avocat senior) pour les aspects de propriété intellectuelle, Florence Chafiol (associée) et Alexandra Antalis (avocate) pour les aspects IT et de données personnelles ; Virginie Devos (associée), Boris Léone-Robin (counsel) et Alexandre Dumortier (avocat senior) pour les aspects de droit social ; Malvina Dahan (avocate senior) et Alix Kianpour (avocate) pour les aspects de droit immobilier ; Antonia Raccat (associée) et Catherine Mintégui (avocate senior) pour les aspects de financement ; Marie Danis (associée) et Marie Edelstenne (avocate) en contentieux et Vincent Brenot (associé) et Charles Maurel (avocat) pour les aspects réglementaires et de droit public.
